



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE



# CONCOURS GENERAL AGRICOLE DES PRODUITS

## Objectifs

Chaque année, depuis 1870, le Concours Général Agricole des produits met en compétition les meilleurs vins et les meilleurs produits du terroir des régions françaises. Ce Concours officiel porté par le ministère chargé de l'agriculture et de l'agroalimentaire, met en valeur les meilleures productions issues de l'agriculture française. En cela, il participe à la recherche d'une alimentation saine et de qualité pour tous, objectif poursuivi à la fois par le ministère et la profession agricole. Depuis 2010, le ministère délègue aux Chambres d'agriculture et à la société Comexposium l'organisation du Concours Général Agricole. La Chambre d'agriculture assure la réalisation de ce concours en lien avec les organisations professionnelles.

## Qui est concerné ?

Tous les producteurs (vins, eaux de vie, autres produits) répondant au règlement national et régional des produits proposés.

## Prestation proposée

Sous la tutelle du ministère chargé de l'agriculture et de l'agroalimentaire (en local la Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin) différents concours sont ouverts :

- **Les vins d'Alsace :**
- **Les eaux de vie :**

En partenariat avec l'AVA pour l'organisation de la présélection à Colmar.

- Contact avec les concurrents
- Saisies informatiques
- Prélèvements
- Co organisation de la présélection
- Participation à la finale de Paris lors du salon de l'agriculture (uniquement pour le concours des vins)

- **Les autres produits :**

- Contact avec les concurrents
- Organisation des concours expérimentaux
- Prélèvements et pose des scellés avant l'envoi au Concours Général Agricole à Paris. L'envoi est sous la responsabilité du producteur.

## Vos référents

- **Sainte Croix en Plaine**

■ **Frédéric ROY**  
03 89 20 98 03  
frederic.roy@alsace.chambagri.fr

■ **Claire Lise RAEPPEL**  
03 89 20 97 19  
Claire-lise.raeppe@alsace.chambagri.fr

■ **Anne LEVEQUE**  
03 89 20 97 29  
anne.leveque@alsace.chambagri.fr





## PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE

### Nos

- Une équipe pluridisciplinaire maîtrisant l'ensemble des étapes de l'organisation.
- Travail de proximité avec le Commissaire Régional (Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin) et l'Association des Viticulteurs d'Alsace.
- Bonne adaptation aux évolutions du Concours Général Agricole des Produits.

### Tarif

La Chambre d'agriculture ne facture pas cette prestation.  
Les participants règlent directement leurs droits d'inscription au Concours Général Agricole à Comexposium.  
Concernant les Vins et les Eaux de Vie, les frais engendrés par la Présélection sont facturés par l'Association des Viticulteurs d'Alsace.



### Chambre d'agriculture Alsace



#### ■ Siège et Site du Bas-Rhin

2 rue de Rome - CS 30022 - SCHILTIGHEIM  
67013 STRASBOURG Cedex

■ téléphone : 03 88 19 17 17 ■ fax : 03 88 83 30 54

#### ■ Site du Haut-Rhin

11, rue Jean Mermoz -BP 80038  
68127 STE CROIX EN PLAINE

■ téléphone : 03 89 20 97 00 ■ fax : 03 89 20 97 01

■ mail : [direction@alsace.chambagri.fr](mailto:direction@alsace.chambagri.fr)

■ Site internet : [www.alsace.chambagri.fr](http://www.alsace.chambagri.fr)

■ Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h